



Politique pour les réservistes - saison 2025-2026

Révisé 6 juillet 2025

L'objectif de la présente politique est de clarifier les frais associés aux réservistes. Il faut souligner que selon la nouvelle tarification adoptée pour la saison 2025-2026, les membres de Curling des Collines ayant payé les frais d'adhésion fixes de 170 \$ (tarif adulte) et de 50 \$ (tarif jeunesse) ont le privilège de remplacer gratuitement pour 10 parties. **Après 10 remplacements des frais s'appliquent aux membres qui sont inscrits à moins de trois ligues.**

Les frais sont comme suit :

- Membre : 10 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 5 \$ par partie pour les ligues d'une heure.
- Non-membre : 20 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 10 \$ par partie pour les ligues d'une heure.

5^e Joueur : tel que mentionné dans la politique d'inscription, le 5^e joueur est un joueur membre d'une équipe fixe et il remplace en priorité dans cette équipe avant les joueurs de l'équipe en bye.

Ligue avec plus de 8 équipes : Les ligues avec plus de 8 équipes auront toujours une ou des équipes en bye à chaque semaine. Les joueurs de l'équipe ou des équipes en bye ont priorité de remplacement et ils doivent être contactés et se voir offrir la possibilité de remplacer.

Membre non inscrit à une ligue : L'adhésion à Curling des Collines permet de remplacer pour 10 parties dans toutes les ligues et d'avoir un accès aux séances d'entraînement selon les disponibilités. Les parties non jouées ne sont pas remboursables. Après 10 remplacements, ce réserviste paiera 10 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 5 \$ par partie pour les ligues d'une heure.

Membre inscrit à une ou deux ligues : Les membres de Curling des Collines inscrits à une ou deux ligues ont le privilège de remplacer pour 10 parties dans toutes les ligues et d'avoir un accès aux séances d'entraînement selon les disponibilités. Les parties non jouées ne sont pas remboursables. Après 10 remplacements, ce réserviste paiera 10 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 5 \$ par partie pour les ligues d'une heure.

Membre inscrit à trois ligues et plus : Les membres de Curling des Collines inscrits à trois ligues et plus ont le privilège de remplacer gratuitement dans toutes les ligues.

Réserviste non-membre : Pour les joueurs qui ne sont pas membres de Curling des Collines, des frais de 20 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 10 \$ pour les ligues d'une heure seront applicables.

Il faut se rappeler que les priorités de réservistes sont comme suit :

- Priorité #1 : Le cinquième joueur est réserviste prioritaire en tout temps au sein de son équipe.
- Priorité #2 : Les joueurs des équipes en bye sont prioritaires dans une ligue de plus de 8 équipes.
- Les équipes nécessitant un réserviste après l'épuisement de disponibilité des priorités 1 et 2 sont libres de choisir un membre ou un non-membre à leur discrétion.

Bon curling à tous.

Comité des adhésions

Le 5 juillet 2025



Spares Policy - 2025-2026 Season

Revised July 6, 2025

This policy aims to clarify fees related to spares. It should be noted that according to the newly adopted fee structure for the 2025-2026 season, Curling des Collines members having paid the \$170 fixed membership fees (adult fees) and \$50 (youth fees), have the privilege to spare gratuitously for 10 games. **After 10 replacements, fees will apply for members registered in less than three leagues.**

The fees are as follows:

- Member: \$10 per game for two-hour leagues and \$5 per game for one-hour leagues.
- Non-member: \$20 per game for two-hour leagues and \$10 per game for one-hour leagues.

5th player: As stated in the registration policy, the 5th player is a member of a fixed team and has priority over players on bye.

League with more than 8 teams: Leagues with more than 8 teams will always have one or more teams on bye each week. Players on bye have priority to spare and must be contacted and offered the opportunity to spare.

Member not registered in a league: The Curling des Collines membership includes 10 games of sparing in all leagues as well as practice sessions subject to availability. Games not played are non-refundable. After 10 replacements, this spare will pay \$10 per game for two-hour leagues and \$5 per game for one-hour leagues.

Member registered in one or two leagues: Curling des Collines members registered in one or two leagues have the privilege of sparing for 10 games in all leagues and have access to practice sessions subject to availability. Games not played are non-refundable. After 10 replacements, this spare will pay \$10 per game for two-hour leagues and \$5 per game for one-hour leagues.

Member registered in three leagues or more: Curling des Collines members registered in three leagues or more have the privilege of sparing gratuitously in all leagues.

Non-member spare: For players who are not Curling des Collines members, \$20 fees for two-hour leagues and \$10 fees for one-hour leagues are applicable.

We should remember that priorities related to spares are as follows:

- Priority #1: The fifth player always has priority within his or her team.
- Priority #2: Players on bye have priority in leagues of more than 8 teams.
- Teams needing a spare following depletion of priorities #1 and #2 are free to choose a member or a non-member at their own discretion.

Good curling to all.

Membership Committee

July 5, 2025